

L'info

BULLETIN
JANVIER 2026

de

La Mairie, votre
maison commune.

Ronquerolles



Journées du patrimoine 2025

**Concert exceptionnel
à l'église de Ronquerolles**

Samedi 20 septembre 20h

Entrée libre

La mezzo-soprano
Laure Verméulin

Aux côtés de
Le virtuose
en Laneri

Les programmes
Lieder de Richard Strauss
Scherzo n° 2 en si bémol mineur op. 31 de Franz Liszt
Airs "Amour, viens aider ma faiblesse", "Mon cœur s'ouvre à ta voix" de Samson et Dalila
de Camille Saint-Saëns
Sonate "Pathétique" Op. 13 de Ludwig van Beethoven

Célébrons notre patrimoine rénové !

Chères Ronquerollaises, chers Ronquerollais,

En ce début d'année 2026, je vous adresse, au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, mes vœux les plus sincères de santé, de bonheur et de réussite pour vous et vos proches.

Notre commune, à taille humaine, possède une richesse précieuse : la convivialité. Elle se manifeste chaque jour à travers les échanges simples, l'entraide entre voisins et les moments partagés lors des manifestations locales ou au détour d'une rencontre. Cet esprit de proximité est une véritable force, et je tiens à remercier l'ensemble des habitants pour leur engagement et leur bienveillance.

L'année écoulée a été marquée par un développement encourageant de notre tissu associatif. Les associations A l'R Libre, Ronq'n Roll, le Foyer Rural, Mémoire de nos Aînés et la FCPE de notre école ont proposé, grâce à l'implication de bénévoles passionnés, de nombreux événements et activités culturelles et sportives. Leur dynamisme contribue pleinement à l'animation du village, au lien entre les générations et à l'attractivité de notre commune.

Plusieurs temps forts ont également rythmé l'année : la célébration, en mai, de notre Arbre de la Liberté, mise en valeur par l'œuvre de nos écoliers « Les aventures de Monsieur Tilleul » ; la commémoration, en juin, du Maquis de Ronquerolles ; ainsi qu'un concert organisé en septembre à l'église Saint-Georges, rendant hommage à notre patrimoine.

L'année 2025 a été aussi placée sous le signe de la réalisation de plusieurs chantiers importants, destinés à préserver notre patrimoine et à améliorer notre cadre de vie, comprenant :

- L'enfouissement des réseaux d'éclairage public, électriques et de communication, rue de Chambly ;
- La réfection de la toiture du chœur de l'église ;
- La création d'un bassin de rétention.

Ces projets ont pu voir le jour grâce, notamment, aux subventions accordées par le Département du Val-d'Oise et la Région Île-de-France. En outre, un accord de financement a été obtenu en novembre auprès du Département pour le projet de vidéosurveillance, ainsi que pour la réfection du lavoir de la rue de la Fontaine Hurée.

Je forme le vœu que cette nouvelle année soit placée sous le signe de la confiance, du partage et de l'optimisme. Continuons, ensemble, à faire de notre commune un lieu accueillant, solidaire et agréable à vivre.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très belle et heureuse année 2026.

Le Maire

Patrick Prémel

EMBELLIR

Rue de Chambly

- Nouveau réseau public d'éclairage.
- Enfouissement des réseaux domestiques d'électricité et de fibre.
- Reprise des branchements des eaux pluviales.

Entrée Rue des Vignes / Carrefour Hubert Pearson/rue de la Croix Maillet :

- Nouveau réseau public d'éclairage.
- Enfouissement des réseaux domestiques d'électricité et retrait du réseau aérien.

Tout le village

- Opération de réfection des ornières.

Chemin Albert et Elie Quideau

- Bouchage des ornières en grave (par notre agent communal).

Lavoir des Grosses Pierres

- Obtention de l'accord de subvention du département soit 11 250 €

Terrain de pétanque

- Réhabilitation du terrain (notre agent communal).

PROTÉGER

- Mise en place de poteaux sur le chemin du Prieuré pour dissuader les dépôts sauvages.
- Délimitation du terrain du bassin de rétention et plantation de noisetiers et genêts (par notre agent communal).
- Descente de l'ancienne horloge (offerte par Félix Martin Sabon) située dans le clocher de l'église, en prévision d'une remise en état et de son exposition en mairie.



SÉCURISER



- Séparation des réseaux publics d'éclairage : entre les rues de Chambly, des Vignes et de la Croix Maillet pour permettre une meilleure fiabilité de l'éclairage.
- Obtention de l'accord de subvention du Département du Val d'Oise pour la mise en place du réseau de caméras de surveillance : 120 768€.
- Changement progressif des lumières défaillantes des éclairages.
- Étude pour un passage à 100 % en LED de l'éclairage public.
- Remplacement des barrières dégradées et cassées au niveau du chemin du pont de l'autoroute (par notre agent communal).

NOS ENFANTS ET LEUR ÉCOLE

Périscolaire et vie scolaire

- Mise en place du périscolaire élémentaire de 7h30 à 18h.
- Appel d'offres pour renouveler la prestation de cantine.
- Participation de la commune aux transports des lycéens.
- Remise de cartes cadeaux aux collégiens ayant obtenu leur brevet en 2024.

Entretien des bâtiments

- Réfection du couloir de la bibliothèque/périscolaire (par notre agent communal).
- Nettoyage et peinture de la barrière de l'école (par notre agent communal).
- Passage en LED de tout l'éclairage intérieur du groupe scolaire.
- Réfection de l'évacuation des eaux pluviales de la cour de l'école.
- Réalisation d'un diagnostic énergétique des bâtiments.

ANIMER

- **13 septembre**, Auberge espagnole avec son jazz.
- **20 septembre**, Fête du Patrimoine, animée par un concert à l'église Saint Georges.
- **2 octobre**, Randonnée vélo, organisée par l'association A l'R Libre.
- **7 novembre**, Boum d'Halloween, organisée par l'association des parents d'élèves.
- **22 novembre**, Soirée Mafé/Beaujolais, organisée par le Foyer Rural.
- **7 décembre**, Repas des aînés ; il a réuni 80 personnes et a été animé par un chanteur. Distribution de paniers gourmands pour les personnes, qui n'ont pas pu assister au repas.
- **12 décembre**, spectacle et marché de Noël organisés par les enseignantes et les parents d'élèves en la présence du Père Noël.

POUR LA SUITE

- **17 janvier**, AG et soirée Tommiflette organisée par A l'R Libre.
- **14 mars**, Carnaval des enfants, organisé par les parents d'élèves.
- **21 mars**, Bal country, organisé par Ronq'n Roll.
- **11 et 12 avril**, Chasse aux œufs et animations organisées par les parents d'élèves et A l'R Libre.
- **25 et 26 avril**, Représentations théâtrales à l'initiative du Foyer Rural.
- **30 mai**, Fête de la Liberté.
- **7 juin**, Rencontres annuelles et festivités, proposées par A l'R Libre.
- **20 juin**, Kermesse et spectacle de fin d'année (parents d'élèves).
- **28 juin**, Maquis de Ronquerolles et animation par le Foyer Rural.



LES ACTIVITÉS

• Lundi

19h–20h / 20h–21h : Danse Country (Ronq'n Roll)

• Mardi

10h–11h30 : Gym douce (Ronq'n Roll)
14h–17h : Jeux de société (Foyer Rural)
19h–20h : Zumba (Ronq'n Roll)

• Mercredi

14h–17h : Pétanque (Foyer Rural)
14h–16h : Club lecture (Foyer Rural)
14h–15h : Arts plastiques enfants (Foyer Rural)
14h–15h : Cours d'anglais (Foyer Rural)
18h–19h30 : Yoga (Ronq'n Roll)

• Vendredi

9h–10h30 : Yoga (Ronq'n Roll)

• Dimanche

9h : Course à pied (Foyer Rural)
9h30 : Marche (Foyer Rural)



Projets en cours de réalisation sur le premier trimestre 2026



- **Rue de Chambly** : Enfouissement réseau téléphonique, retrait des fils aériens et poteaux, travaux de surface (trottoirs, places de stationnement, piste cyclable, rue...).
- **Lavoir des Grosses Pierres** : Démarrage des travaux de réfection.
- Nouveaux tableaux d'affichage public.
- **Rue des Vignes** : Nouvel avaloir en entrée de rue.

Informations pratiques pour les prochaines élections municipales des 15 et 22 mars 2026

Pour les nouveaux habitants ou les jeunes citoyens, inscription sur la liste électorale.

Vous pouvez vous inscrire en ligne sur le site public :

<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Vous devez vous inscrire au plus tard le 6 février 2026. Ce délai est reporté au 5 mars 2026 si vous êtes dans l'une des situations suivantes : jeune de 18 ans n'ayant pas fait le recensement citoyen, déménagement récent, acquisition récente de la nationalité française, droit de vote récemment recouvré.

Nouvelles modalités de scrutin pour les communes de moins de 1000 habitants

Le mode de scrutin change par rapport aux dernières élections municipales :

Scrutin de liste. Les conseillers municipaux sont élus au scrutin de liste à 2 tours, avec dépôt de liste comportant au moins autant de candidats que de sièges à pourvoir (15 pour Ronquerolles), et au plus 2 candidats supplémentaires, sans adjonction ni suppression de noms et sans modification de l'ordre de présentation (art. L260 du code électoral).

Le panachage, c'est-à-dire la rature ou l'ajout de certains noms sur le bulletin de vote, ne sera plus possible à compter de mars 2026.

Parité. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe (art. L264 du code électoral) ; soit 8 femmes et 7 hommes, soit 7 femmes et 8 hommes.



mairie@ronquerolles95.fr
www.ronquerolles95.fr



**val
d'oise**
le département

 **Région
île de France**



Mairie de Ronquerolles



@mairiederonquerolles